



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

BP-10
28 juin 1988

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Dixième réunion du Comité d'Orientation
du Plan Bleu

Sophia Antipolis, 21-22 juin 1988

Rapport de la Dixième Réunion du
Comité d'Orientation du Plan Bleu

P N U E

Athènes, 1988

RAPPORT DU COMITE D'ORIENTATION DU PLAN BLEU
Sophia Antipolis, 21-22 juin 1988

INTRODUCTION

1. La Dixième réunion du Comité d'Orientation du Plan Bleu s'est tenue à Sophia Antipolis dans les locaux du CAR/PB les 21 et 22 juin 1988.

PARTICIPATION

2. Etaient présents:

Mme Hédia BACCAR	Tunisie	Présidente
M. Serge ANTOINE	France	Vice-Président
M. Yussef ELMEHRIK	Libye	
M. Elias MAALOUF	Liban	
M. Patrick Van KLAVEREN	Monaco	

N'ont pu se joindre à la réunion:

M. Hamza REDOUANE	Algérie
M. Antonis ANTONIOU	Chypre

Etaient également présents:

M. Aldo MANOS, Coordonnateur du PAM, PNUE
M. Ibrahim DHARAT, Fonctionnaire chargé du Programme PAM, PNUE
M. Michel BATISSE, Président du CAR/PB
M. Michel GRENON, Directeur scientifique du CAR/PB

3. Une liste complète des participants figure en annexe 1 au présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour. Etat d'avancement des travaux du Plan Bleu

4. La Présidente a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté ses excuses pour n'avoir pas été en mesure de participer à la précédente réunion du Comité d'Orientation (décembre 1987).

5. M. Aldo Manos a félicité M. Michel Batisse pour sa nomination au "UNEP's Global 500" pour la contribution qu'il a apporté à la protection de l'environnement.

6. Il a informé la réunion des difficultés financières du PAM dues aux retards dans les versements des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée qui ont un effet négatif sur la mise en oeuvre du programme. La réunion du Bureau élargi (Athènes, 1-2 novembre 1988) sera chargée d'approuver la composition budgétaire détaillée pour 1989 et d'entreprendre un examen analytique des recommandations du Directeur exécutif relatives à la ré-orientation du Plan d'action pour la Méditerranée, en mettant l'accent sur la planification intégrée et la gestion des zones marines et côtières. Jusqu'à présent, trois projets ont été mis au point en Yougoslavie (Baie de Kastela), en Turquie (Ismir) et en Syrie (zone côtière). Trois autres propositions sont actuellement examinées en Chypre, en Grèce et en Tunisie.

7. Le Coordonnateur a informé les participants des récents développements relatifs à l'initiative de la Banque mondiale concernant l'environnement méditerranéen ainsi que du programme MEDSPA de la CEE et de la présidence grecque à la CEE pendant le second semestre 1988 qui sera suivie de celle de l'Espagne pendant le premier semestre 1989. Il est attendu que le PAM fasse l'objet d'une attention accrue au cours de la présidence de ces deux Parties contractantes.

8. Au cours de la discussion sur l'initiative de la Banque mondiale, divers points de vue ont été mentionnés signifiant qu'il est nécessaire d'avoir un genre de "Code de conduite" pour traiter avec la Banque, de fournir à la Banque des rapports et des documents qui n'étaient publiés que de façon restreinte, que tous les pays méditerranéens ne seront pas couverts par les activités de la Banque, que la Banque ne possède pas de structure régionale qui pourrait être d'une certaine assistance dans un dialogue direct avec tous les pays méditerranéens, qu'elle peut aider grâce à des prêts et non à des emprunts; et enfin, qu'elle a un plafond pour les prêts accordés à chaque pays et que l'Unité de coordination peut offrir son assistance en vue de diriger l'aide de la Banque de façon plus rationnelle.

9. Puis, la réunion s'est attachée à discuter des résultats principaux de l'exercice du Plan Bleu, à savoir le rapport global, le résumé exécutif et les fascicules thématiques:

Le rapport global

10. Le Directeur scientifique et le Président du CAR/PB ont informé le Comité de l'évolution de la mise au point du rapport qui a été retardée due à des problèmes d'ordre financier et administratif rencontrés par le PAM en général et par le Centre du Plan Bleu en particulier. Non obstant, le processus visant à mener à bien le rapport est en bonne voie. Il a été restructuré, modifié et raccourci avec moins de répétitions. Un problème demeure encore quant aux illustrations (tableaux, graphiques) du rapport.

11. Le représentant de la France a mis l'accent sur deux éléments importants dont il convient de tenir compte, l'un ayant trait au commerce qui n'est pas reflété de façon appropriée dans le rapport et l'autre aux nouvelles technologies qui pourraient entraîner des changements dans l'environnement. Il a été avancé au cours de la discussion que le commerce était mentionné dans le rapport et qu'il était fait mention des nouvelles technologies dans chaque partie du rapport.

12. Le Président du CAR/PB a soulevé l'éventualité de publier le rapport à des fins commerciales dans une version légèrement différente de celle distribuée au Comité socio-économique. Un orateur a soulevé la question que cette transaction commerciale pourrait donner naissance à certains problèmes d'ordre juridique. La réunion a convenu que la question soit portée devant le Comité socio-économique.

13. Après de longues discussions, le Comité a convenu des points suivants:

- a. Le rapport devra être prêt en version française le 15 juillet 1988 et en version française et anglaise en vue d'être présenté à la prochaine réunion du Comité socio-économique (Athènes, 27-29 septembre 1988), étant entendu que le Comité socio-économique n'opérera aucun changement sur le rapport.
- b. En vue de surmonter le problème des illustrations, le Directeur scientifique devra soumettre toutes les informations nécessaires pour ces illustrations à M. Serge Antoine au 1er juillet 1988 qui, à son tour, assurera la mise au point des diverses illustrations qui seront incluses dans le rapport.
- c. Il a été convenu de changer l'ordre des chapitres de la section 5 du rapport et d'examiner à nouveau le titre de la section 5 pour refléter exactement les matières de cette section.

La Résumé exécutif

14. Le Comité a procédé à un échange de vues sur le projet de résumé exécutif au cours duquel certaines remarques ont été faites montrant que le résumé exécutif devrait véritablement refléter le rapport global, qu'il devrait être abrégé et illustré de diagrammes en vue de transmettre de façon efficace le message aux décideurs, que les conséquences sur l'environnement devraient être clairement exprimées. En particulier, le Comité a examiné toute la section IV relative à la "Coopération intra-méditerranéenne", a convenu de quelques modifications à insérer dans cette partie et a prié les participants de communiquer par écrit leurs commentaires sur ce point au Directeur scientifique.

15. Le Comité a décidé que la version finale du résumé exécutif devra être présentée à la Première réunion du Comité socio-économique en version anglaise et française.

Les fascicules

16. Le Président du CAR/PB a présenté le tableau d'ensemble des 18 brochures thématiques qui ont été retardées pour des raisons d'ordre administratif et de communication. La situation étant la suivante:

- Aménagement de l'espace littorale et des régions côtières: il s'agit de la brochure ayant le moins progressé
- Evolution des systèmes urbains: premier projet incomplet

- Agriculture: bon rapport en cours d'achèvement
- Arrière-pays: bon rapport en cours d'achèvement
- Conservation: bon rapport en cours d'achèvement
- Forêt: pratiquement terminé en version anglaise et française
- Ressources et besoins en eau: bon projet, 200 pages environ doivent encore être mises au point
- Iles: projet actuellement mis au point
- Pollution de la mer: une réunion consultative a été tenue à Athènes le 12 avril 1988 au cours de laquelle le projet de brochure a été examiné
- Ressources marines: sous une forme avancée
- Industrie: pas encore terminé
- Energie: en cours d'achèvement
- Tourisme: sous une forme avancée mais demande à être harmonisée avec le rapport global
- Transport: en cours d'achèvement
- Risques naturels et technologiques: aucun projet préparé
- Santé: aucun projet préparé
- Perceptions et comportements: projet en cours d'achèvement.

17. Le Comité a examiné le fascicule sur les forêts qui était prêt sous sa forme définitive en français et en anglais comme modèles pour d'autres fascicules. Le projet a été rédigé trois fois et des experts des pays méditerranéens, de la CEE et de la FAO l'ont commenté. Une des raisons majeures du retard dans la mise au point des fascicules est due au long processus de consultation avec les divers experts nationaux et internationaux. Cependant, le Président du CAR/PB a souligné qu'en été 1989, tous les projets qui étaient financés en majeure partie sur la contribution de contrepartie de la France et par une certaine assistance de la CEE seraient prêts en vue d'être soumis aux Parties contractantes.

De plus, il a expliqué que les fascicules indiqueraient le nom des experts ayant pris part à leur préparation mais ne seraient pas le résultat du travail d'une seule personne.

18. Au cours de la discussion, le représentant de la Libye a demandé qu'il soit remis au Comité une liste des experts, rédacteurs et pays ayant pris part au processus de préparation des fascicules.

19. A la fin de la discussion sur cette partie, le Comité a pris note du fait que les travaux visant à achever les fascicules se poursuivront jusqu'à la fin du premier semestre de 1989 et que seule une brochure (celle de la forêt) sera présentée à la Première réunion du Comité socio-économique.

Point 2 de l'ordre du jour - Etat d'avancement du transfert de la base de données

20. Le Directeur scientifique du CAR/PB a présenté le rapport sur le transfert de la base de données du Plan Bleu à l'Unité de coordination, préparé conjointement par M. A. Aksel, Fonctionnaire chargé des opérations informatiques, PAM, PNUÉ et M. J.P. Giraud, Expert Informatique, CAR/PB, à la demande de la dernière réunion du Comité d'orientation.

21. Il a souligné que le transfert de la base de données du Plan Bleu (BDPB) à l'Unité de coordination consistait dans le transfert de la BDPB du cadre principal Vax à un système de micro-ordinateur.

Un premier essai de transfert avait été fait avant la visite de M. A. Aksel (25-27/04/88), mais après des discussions, il a été convenu de ré-organiser les données selon une nouvelle classification. Ainsi, les travaux consistent à:

- a. ré-organiser les données sur le micro-ordinateur
 - b. ré-organiser les opérations de la base de données et le traitement et l'édition
 - c. ré-organiser les applications relatives à l'utilisation des données.
- a. La réorganisation des données a été faite sur le VAX et transférée sur le micro-ordinateur. Jusqu'à présent, la partie française de ces travaux a été accompli. Il reste à faire la traduction anglaise de cette classification.
 - b. Les travaux relatifs aux opérations de la base de données seront achevés fin juillet.
 - c. Les applications relatives à l'utilisation des données consistent en:
 1. une analyse et des projections statistiques
 2. des présentations graphiques
 3. des présentations sur carte.

Pour ces applications, il a été décidé au cours de la visite de M. A. Aksel d'utiliser des logiciels commerciaux:

1. "SPSS" pour l'analyse et les projections statistiques
2. "Chart" pour les présentations graphiques
3. pour les logiciels de cartographie, nous cherchons actuellement quel logiciel existe et jusqu'à présent nous n'avons trouvé que celui de "Géo-graphique 2" et quelques logiciels liés (pour le moment disponible uniquement en langue française).

Après ce transfert de la base de données du Plan Bleu sur micro-ordinateur, il conviendrait de discuter de la façon d'actualiser les données et des communications on-line entre le CAR/PB et l'Unité MED.

Enfin, il a souligné que le transfert à Athènes s'opérerait dans les délais prévus.

22. Le Coordonnateur a indiqué qu'il était satisfait du travail accompli par les deux experts et de l'esprit de coopération dont faisaient preuve le CAR/PB et l'Unité de coordination.

23. Le Comité a procédé à un bref échange de vues sur cette question au cours duquel une proposition a été avancée à savoir qu'une disquette sur la base de données devrait être distribuée lors de la Première réunion du Comité socio-économique pour démontrer comment utiliser les données disponibles et en tirer partie.

24. A la fin de la discussion, le Comité a exprimé sa satisfaction sur l'excellent travail accompli par les deux experts quant à cette question du transfert de la base des données du Plan Bleu à l'Unité de coordination.

Point 3 de l'ordre du jour - Propositions de programme et de budget pour 1989

25. Le Coordonnateur a présenté ce point en soulignant que le Directeur exécutif du PNUE avait proposé à la dernière réunion des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987) le budget du Plan Bleu pour 1989 s'élevant à un montant de 350.000 dollars E.U. Cependant, il n'y avait pas de programme précis concernant les activités du PB en 1989. Comme pour d'autres composantes du PAM, la Première réunion du Comité Socio-économique et sociale (septembre 1988) devra examiner un projet de plan de travail et de budget du Plan Bleu pour 1989 en vue de le recommander à la réunion du Bureau élargi (Athènes, 1-2 novembre 1988).

En ce qui concerne le statut et les activités du Plan Bleu à l'avenir, le Coordonnateur a souligné que le secrétariat n'avait pas d'opinion précise sur la question qui relève de l'autorité des Parties contractantes. Néanmoins, le Directeur exécutif avait recommandé que l'exercice Plan Bleu soit poursuivi.

26. Le Président du CAR/PB a fait remarqué qu'il y a encore de nombreuses activités à mener à bien en 1989 en termes de publication finale et distribution des résultats de l'exercice Plan Bleu, formation de personnel de divers pays, assistance aux Parties contractantes et visites éventuelles du Directeur scientifique dans des pays méditerranéens. Ces activités pourraient justifier le maintien à Sophia Antipolis d'une sorte d'organe d'observation. Le Comité socio-économique devra aborder la question lors de sa prochaine réunion.

27. Le représentant de la France a fait remarquer que son pays était prêt à offrir son assistance pour poursuivre au-delà de 1989 un exercice utile.

28. Il a aussi été indiqué que le budget de 1989 devrait être structuré conformément aux priorités, mettant, plus d'accent sur la formation, la publication des résultats dans différentes langues et la manière d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités.

29. A la fin de la discussion sur cette question, le Comité a considéré que la Première réunion du Comité socio-économique devrait examiner sérieusement le besoin de maintenir au moins une structure minimum du réseau du PB dans l'intérêt de la continuité de l'exercice et pour ne pas perdre l'élan que celui-ci a pris dans son ensemble.

30. Le Comité pensait que l'année 1989 serait une année de transition entre la terminaison du Plan Bleu comme prévue auparavant et la mise au point d'un instrument dont pourraient avoir besoin les pays méditerranéens pour surveiller l'évolution des interactions environnement/développement et préparer des études prospectives pour une gestion intégrée de leurs zones côtières visant à maintenir la qualité de l'environnement de la Méditerranée (y compris la mer elle-même).

A cette fin, il convient avant tout de terminer totalement le travail en cours, ce qui comprend la révision finale, la publication et la traduction du rapport sur les scénarios (achevé en 1988) et des fascicules (prévues pour la mi-89). Ce qui implique également d'organiser une séminaire de formation, qui ne pourra avoir lieu en 1988 par manque de fonds, pour familiariser les spécialistes méditerranéens aux méthodes de scénarios et devra être tenu au début de 1989 ainsi que des missions et des consultations avec les pays individuels à leur demande en vue de discuter les scénarios nationaux ou régionaux.

En même temps, il semble nécessaire de maintenir en conditions de fonctionnement des installations minimales pour actualiser et améliorer les informations et les données sur les facteurs socio-économiques et de l'environnement en Méditerranée, mettant l'accent notamment sur les données relatives aux régions littorales qui présentent un intérêt particulier pour l'application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique et autres éléments du PAM.

31. Pour de telles activités, un budget indicatif pour 1989 a été proposé tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

Point 4 de l'ordre du jour - Activités nationales

32. Le Directeur scientifique a informé la réunion du statut des demandes nationales d'assistance dans les domaines de la mise au point des scénarios nationaux, de l'information, de la formation et des visites du Directeur scientifique.

33. Lors de la brève discussion sur cette question, il a été avancé qu'il conviendrait d'accorder la priorité aux pays qui n'ont pas encore préparé leur scénario national afin de les aider à rattraper le reste des Parties contractantes.

Point 5 de l'ordre du jour - Session de formation

34. Le Directeur scientifique a souligné que le cours de formation qui devait être tenu en 1988 avait été reporté au printemps 1989. Ce cours aurait pour objectif de convoquer une petite réunion de tous les responsables nationaux des scénarios en vue de procéder à un échange d'idées et d'expériences sur les scénarios nationaux et méditerranéens; la seconde partie du cours serait consacrée à la formation sur la méthodologie d'élaboration des scénarios.

Point 6 de l'ordre du jour - Questions diverses

35. La Présidente a soulevé la question du statut du Comité d'orientation à l'avenir qui devrait continuer à fonctionner afin d'examiner et de diriger le travail futur du CAR/PB.

36. Les points de vue avancés par le Président du CAR/PB ainsi que ceux du secrétariat tendaient à démontrer que les Parties contractantes avaient décidé à leur dernière réunion (Athènes, septembre 1987) que le Comité d'orientation devrait poursuivre ses activités jusqu'à la réunion du Comité socio-économique en 1988 pour suivre l'achèvement des travaux du Plan Bleu. Ainsi donc, puisque les résultats finaux de l'ensemble de l'exercice Plan Bleu seront soumis à la Première réunion du Comité socio-économique (Athènes, 27-29 septembre 1988), il sera considéré que le mandat du Comité d'orientation prendra fin à cette date.

37. Après une brève discussion, le Comité a pensé que la Première réunion du Comité socio-économique devrait examiner cette question dans ses délibérations.

38. En ce qui concerne le problème financier que rencontre le PAM, la réunion a exprimé sa profonde préoccupation quant au retard du transfert des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et l'espoir que toutes les Parties contractantes verseront leur contribution en temps voulu.

39. A la fin des travaux, la Présidente a exprimé au nom des membres du Comité ses remerciements au Directeur scientifique ainsi que son appréciation pour ses efforts incessants pour mener à bien les résultats finaux de l'exercice PB; elle a remercié de leur coopération tous les membres du Comité du CAR/PB et le secrétariat de l'Unité MED.

40. La Présidente a déclaré la réunion close mercredi 22 juin 1988 à 13 heures 30.

ANNEXE I
ANNEX I

DIXIEME REUNION DU COMITE D'ORIENTATION
TENTH STEERING COMMITTEE MEETING

Sophia Antipolis, 21-22 juin 1988
Sophia Antipolis, 21-22 June 1988

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS

TUNISIE
TUNISIA

Mme Hedja BACCAR
Présidente

Directeur de l'Environnement
Ministère de l'Agriculture
30, rue Alain Savary
TUNIS 1002
Tél. : 784 447
Tx : 13 378 MINAGR TN

FRANCE
FRANCE

M. Serge ANTOINE
Vice-Président

Chef de la Mission
Environnement - Développement
Ministère de l'Environnement
14, Bd. du Général Leclerc
92524 NEUILLY SUR SEINE
Tél. : 47 58 12 12
Tx : 620 602 DENVIR F

JAMAHIRIA
ARABE
LIBYENNE
LIBYAN ARAB
JAMAHIRIA

M. Yusef ELMEHRİK

Director General
Technical Centre for
Environment Protection
P.O. Box 83618
TRIPOLI
Tél. : 48452
Tx : 20381 LIS LY

LIBAN
LEBANON

M. Elias MAALOUF

c/o M. J. NAGGEAR
Coordonnateur National pour le
MED POL
Président du Conseil National
de la Recherche Scientifique
B.P. 16 6309
BEYROUTH
Tél. : 338 791, 334 392, 389 441
Tx : 44015 GESI

MONACO
MONACO

M.Patrick Van KLAVEREN

Secrétaire Général
Centre Scientifique de la
Principauté de Monaco
16, Bd de Suisse
PRINCIPAUTE DE MONACO
MC 98030 MONACO Cédex
Tél. : 93 30 33 71
Tx : 469796 GENTEL MC

Co-ordinating Unit for the
Mediterranean Action Plan

Mr. Aldo MANOS
Co-ordinator

48, Vassileos Konstantinou Ave.
116 35 Athens
Tel. : 72 44 536
Tx : 222611 MEDU GR

Mr. Ibrahim DHARAT
Programme Officer

48, Vassileos Konstantinou Ave.
116 35 Athens
Tel. : 72 44 536
Tx : 222611 MEDU GR

Blue Plan/Regional
Activity Centre

Mr. Michel BATISSE
President, BP/RAC

Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE
France
Tél. : 0033/93/74 26 00
Tx : 970005 CAR PB

Mr. Michel GRENON
Scientific Director,
BP/RAC

Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE
France
Tél. : 0033/93/74 26 00
Tx : 970005 CAR PB

ANNEXE II

Proposition de budget pour le Plan Bleu en 1989

exprimé en dollars E.U.

	<u>Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée</u>	<u>Pays-hôte</u>
Conseiller scientifique (à temps partiel)	50 000	-
Expert technique (à plein temps)	70 000	-
Appui technique		
- statisticien (à mi-temps)	20 000	(mi-temps)
- secrétaire (à plein temps)	<u>30 000</u>	-
Elément personnel (total)	<u>170 000</u>	
Consultants pour la formation et les visites de pays	35 000	
Voyages pour mission dans les pays et réunions	30 000	
Cours de formation sur les techniques relatives aux scénarios	60 000	
Collecte des données	25 000	
Traductions, publications et rapports	<u>30 000</u>	
Total	350 000	<u>1/</u>

1/ La contribution du pays-hôte sera maintenue au niveau de 1988.

- Il sera recherché des contributions d'autres partenaires.